

Projet de restauration, au sud du quai, au port de Gaspé (Sandy Beach)

ERRATA

Québec, le 31 janvier 2013 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient à informer la population qu'une erreur s'est glissée dans le communiqué qu'il émettait le mardi 29 janvier dernier concernant le *Projet de restauration, au sud du quai, au port de Gaspé (Sandy Beach)* par Transports Canada.

En effet, au paragraphe traitant de la remise en suspension de sédiments au cours des travaux de dragage, au lieu d'écrire « la remise en suspension de sédiments au cours des travaux de dragage aurait des effets indirects sur la qualité de l'habitat du poisson et sur les élevages de moules et de pétoncles en activité dans la baie de Gaspé », il aurait plutôt fallu écrire, tel que mentionné dans l'étude d'impact du promoteur :

« ...la remise en suspension de sédiments au cours des travaux de dragage pourrait avoir des effets indirects sur la qualité de l'habitat du poisson et sur les élevages de moules et de pétoncles en activité dans la baie de Gaspé. »

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Louise Bourdages, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 532 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : port-gaspe@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Louise Bourdages, conseillère en communication
418 643-7447, poste 532 ou 1 800 463-4732

COMMUNIQUÉ